

Rapport annuel de
2022



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE

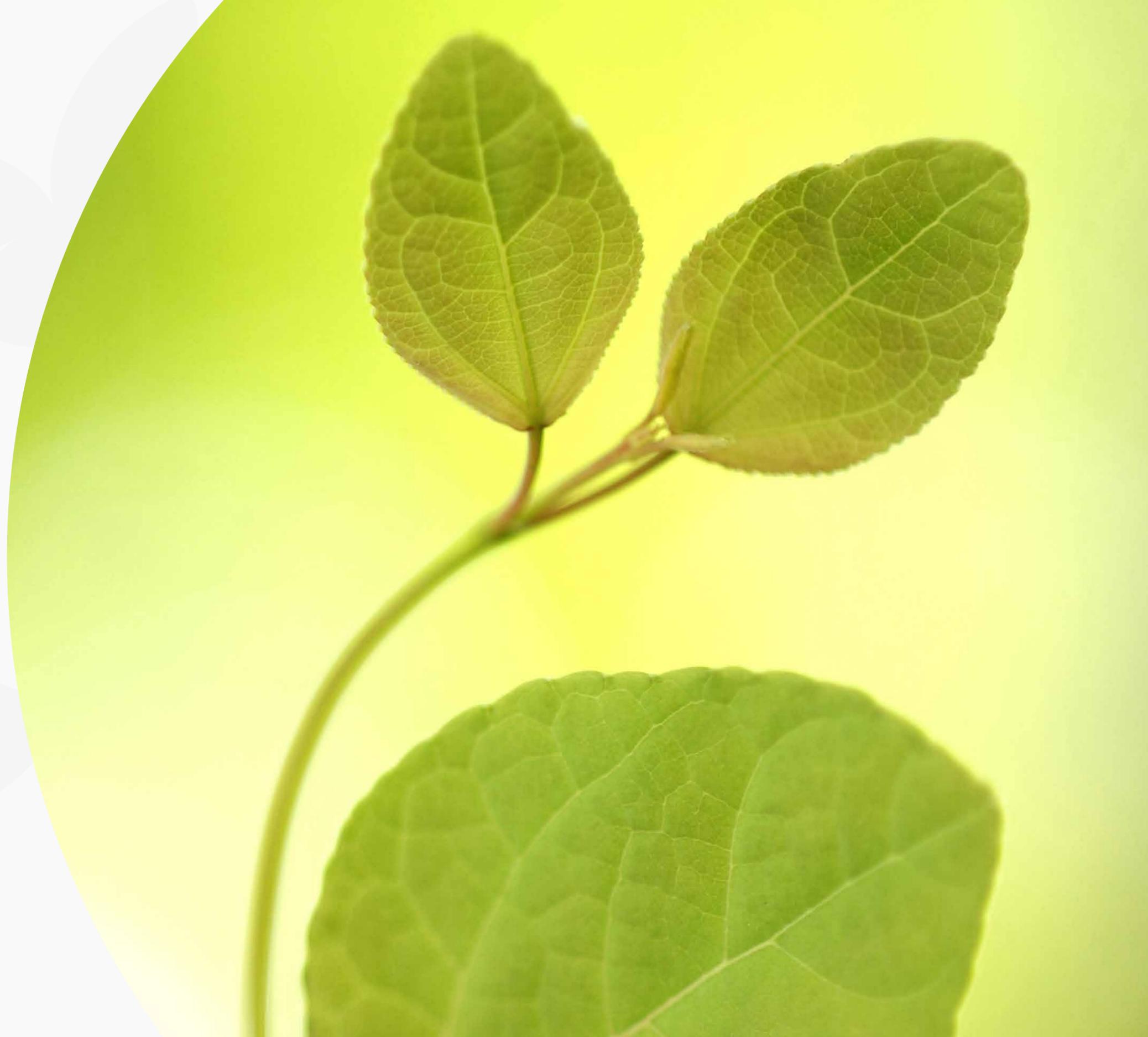




Table des matières

Mot du directeur exécutif de la CCE	3
Énoncé de mission de la CCE	4
Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM	5
Une vision commune pour protéger l'environnement et la salubrité des collectivités d'Amérique du Nord	8
Transformer la vision en action	9
Projets de coopération	10
Projets soutenus par le Conseil	24
Fourniture d'outils de prise de décisions	31
Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire	41
Activités de communication de la CCE	51
Dépenses en 2022	53

Mot du directeur exécutif de la CCE

La Commission de coopération environnementale (CCE) en sera à sa 30^e année d'existence depuis que les trois pays nord-américains ont conclu, à la fin de l'année 1993, l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA) et l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE), mais ils ont réitéré leur engagement à l'égard l'environnement qu'ils partagent en concluant les accords qui ont remplacé les précédents, à savoir l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique* (ACEUM) et l'*Accord de coopération environnementale* (ACE).

Les travaux auxquels donne lieu la coopération trilatérale sous l'égide de la CCE se fondent sur une entente consensuelle, laquelle vise à aider les Parties à ces accords (à savoir le Canada, les États-Unis et le Mexique) et les intervenants de toute l'Amérique du Nord à faire progresser les efforts continentaux de conservation, de protection et d'amélioration de leur environnement commun; à encourager la participation et l'engagement du public; à faciliter l'échange de connaissances, de technologies et d'outils en matière d'environnement; à prendre en compte les points de vue et les perspectives des principaux groupes d'intérêt, y compris des peuples autochtones et des groupes vulnérables, et promouvoir la justice environnementale; à encourager l'application efficace des lois de l'environnement; à inspirer l'action en faveur de la protection de l'environnement dans nos nations; à gagner en synergie et en efficacité grâce à l'amélioration de la communication, de la coordination et de la collaboration concernant une série de questions commerciales et environnementales.

Ces travaux, résumés dans ce rapport annuel pour l'année 2022, sont plus importants que jamais alors que nous faisons face à une crise existentielle en matière de climat et de biodiversité qui oblige l'ensemble de la société à prendre des mesures contre le réchauffement climatique et la diminution de la biodiversité, et ce, afin de maîtriser les effets des changements climatiques aussi rapidement et efficacement que possible, d'être les gardiens de nos ressources naturelles et de soutenir nos collectivités les plus vulnérables aux changements climatiques.

Le présent rapport annuel présente un résumé des activités et projets cadrant avec les programmes généraux de la CCE au cours de l'année écoulée, des efforts qui ont nécessité un engagement direct auprès des collectivités locales, des efforts de collaboration avec nos partenaires, de l'assistance et des conseils fournis aux décideurs politiques, et du soutien offert par la CCE aux acteurs locaux qui innovent et font progresser la durabilité et la justice environnementale en Amérique du Nord.

Ce rapport du Secrétariat de la CCE vise à informer le Conseil, le public et les partenaires sur la manière dont il utilise ses ressources afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures. Il présente les progrès que la CCE réalise dans la mise en œuvre de son mandat, de ses plans stratégiques et opérationnels, et des nombreux programmes et activités qu'elle coordonne et qui sont énoncés dans ces plans. Le rapport détaille

également l'engagement de la CCE et les principales activités qu'elle effectue en collaboration avec le Comité consultatif public mixte (CCPM), lequel facilite la participation du public et conseille les membres du Conseil, ainsi qu'avec le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET), qui contribue aux travaux intergouvernementaux en y apportant les connaissances spécialisées des Autochtones. Ce rapport met également en lumière l'engagement de la CCE auprès des principaux publics et des groupes et personnes intéressés, notamment les personnes LGBTQ+, les jeunes, les universitaires et d'autres acteurs engagés.

Par l'entremise de ses partenariats qui se multiplient, en épousant la diversité et en s'appuyant sur trente d'années d'expérience en lancement et en coordination d'efforts continentaux afin de protéger et de conserver notre environnement, la CCE mobilise en ce moment critique toutes ses ressources matérielles, financières, technologiques et humaines pour parvenir à ce que l'environnement soit plus durable, inclusif et socialement juste en Amérique du Nord.

Ce rapport témoigne du chemin parcouru, de la situation actuelle et de l'avenir de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité de notre continent.

Jorge Daniel Taillant

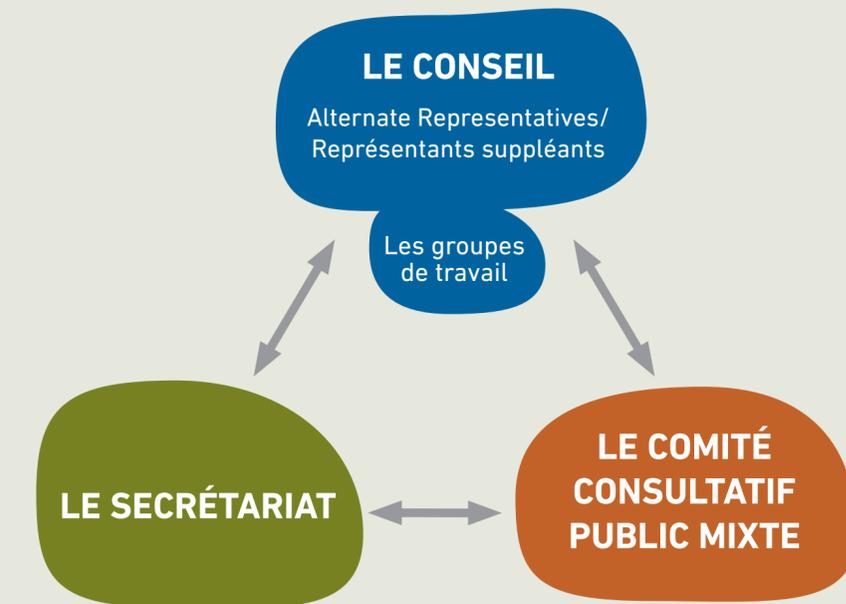
Directeur exécutif

Commission de coopération environnemental

Énoncé de mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la Commission de coopération environnementale (CCE) favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures.

Les trois organes constitutifs de la CCE



- **Le Conseil** : Le Conseil est l'organe directeur de la CCE et il comprend le plus haut représentant du Canada, du Mexique et des États-Unis dans le domaine de l'environnement.
- **Le CCPM** : Le Comité consultatif public mixte (CCPM) formule des avis au Conseil et il est composé de neuf citoyens bénévoles, trois de chaque pays (le Canada, le Mexique et les États-Unis).
- **Le Secrétariat** : Le Secrétariat fournit un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil.

Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM

Les 14 et 15 juillet 2022

Chaque année, les plus hauts responsables de l'environnement au Canada, au Mexique et aux États-Unis se réunissent à l'occasion de la session du Conseil de la CCE pour réaffirmer leur engagement à coopérer à l'égard de l'environnement en Amérique du Nord, examiner les progrès réalisés au cours de la dernière année, discuter de sujets urgents d'intérêt commun et déterminer dans quels domaines porteront les travaux de la CCE.

Le 15 juillet 2022, le Conseil de la CCE a tenu sa 29^e session ordinaire sur le thème *L'éducation environnementale communautaire axée sur le développement durable*, qui a mis en lumière les activités menées dans toute l'Amérique du Nord dans le but de favoriser une connaissance approfondie et une prise de conscience élargie des principales préoccupations environnementales selon le point de vue des collectivités directement touchées, ainsi que l'élaboration et le partage de pratiques exemplaires en matière d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'un thème opportun, car il favorise l'élaboration de stratégies adaptées à chaque contexte local, ainsi qu'une approche coopérative internationale destinée à gérer les risques environnementaux et socioéconomiques, et à y répondre dans l'ensemble de la société.

- L'événement a donné lieu à 1 515 inscriptions (avec une participation en personne et en ligne), ce qui représente une augmentation de 86,6 % par rapport à l'année dernière.
- Le nombre de participants s'identifiant comme jeunes et Autochtones était trois fois plus élevé que lors de la session de 2021.
- Dans le cadre d'un sondage, 56 % des participants ont indiqué que l'événement avait répondu à leurs attentes, alors que 35 % ont déclaré qu'il les avait dépassées.



De gauche à droite, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, **Steven Guilbeault**, la titulaire du *Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique, **María Luisa Albores González**, et l'administrateur de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, **Michael S. Regan** lors de l'ouverture de la session que le Conseil de la CCE a tenue en 2022 à Mérida, au Mexique.

Dans le cadre de cette 29^e session du Conseil, la CCE :

- a annoncé l'affectation de 2 M\$ US supplémentaires en vue du lancement d'un nouveau cycle du programme de subventions EJ4Climate (Éducation et justice environnementales), qui portera sur des projets d'éducation environnementale visant à renforcer la résilience aux changements climatiques. Ce programme est destiné aux collectivités mal desservies et vulnérables, ainsi qu'aux collectivités autochtones du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin de les aider à se préparer aux effets de ces changements;
- a annoncé un projet de 750 000 \$ CA en vue d'entreprendre des travaux favorisant l'application d'approches en matière d'économie circulaire, et d'adopter des modes de production et de consommation durables en Amérique du Nord;
- a annoncé un projet pluriannuel à grande échelle, avec un budget de 1 M\$ CA, ayant pour but de renforcer la résilience des collectivités aux changements climatiques;
- a octroyé 300 000 \$ CA à un projet dirigé par le CCPM qui visera à sensibiliser la population des trois pays à l'importance de faire progresser la foresterie durable et de consommer les produits ligneux de façon responsable;
- a approuvé un projet de 300 000 \$ CA, dirigé par le GSCET, destiné à éliminer les éléments qui menacent la sécurité alimentaire en renforçant la compréhension des pratiques et des connaissances autochtones traditionnelles ayant trait aux systèmes alimentaires;
- a présenté les gagnants du Défi Innovation jeunesse 2022 de la CCE représentant le Canada, le Mexique et les États-Unis, qui ont fait part de leurs solutions novatrices et concrètes afin d'aider leur collectivité à se rétablir de la pandémie de COVID-19.



Deux événements publics ont été organisés à Mérida, dont le premier était la tribune publique du CCPM intitulée *Récits et enseignements par des membres de collectivités et des jeunes d'Amérique du Nord*. Il s'agissait d'une séance en mode hybride qui a servi de plateforme afin de mieux faire connaître la créativité dont font preuve certaines collectivités en recourant à l'éducation environnementale pour relever les défis environnementaux qui leur sont communs. Des dirigeants de collectivités et des représentants des jeunes se sont joints à cette tribune afin de faire part des enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience, de présenter des façons uniques d'aborder les problèmes environnementaux, de participer à une discussion intergénérationnelle, et de souligner l'importance que revêtent les travaux associés à l'action communautaire et à l'autonomisation des collectivités.

Tribune publique du CCPM sur l'éducation environnementale intitulée :

« Table ronde intitulée Points de vue de collectivités
nord-américaines sur les approches communautaires
en matière d'éducation environnementale et d'action
pour le climat »

Jeudi 14 juillet | 14:30 PM (CDT)

#CCE29 | cec.vfairs.com



Tribune publique du CCPM de 2022 tenue en ligne

Le deuxième événement a consisté en une séance publique du Conseil, et ces deux événements ont offert un espace inestimable pour communiquer de l'information aux membres du public, et leur ont donné l'occasion de formuler des questions, des commentaires et des suggestions au sujet des activités trilatérales de la CCE. Ayant aussi donné lieu à la présentation des gagnants du Défi innovation jeunesse 2022, ces événements se sont déroulés à la fois en personne et en ligne, et ont connu une large représentation de particuliers et d'intervenants de toute l'Amérique du Nord.



Une vision commune pour protéger l'environnement et la salubrité des collectivités d'Amérique du Nord

Lors de cette session de 2022, les membres du Conseil ont réaffirmé leur vision commune d'une économie prospère et durable qui contribuera à protéger l'environnement et la salubrité des collectivités de toute l'Amérique du Nord, en particulier celles qui sont mal desservies et vulnérables.

« Le gouvernement du Mexique a encouragé la prise de mesures concrètes afin que les Mexicains puissent disposer d'une justice environnementale et sociale, et il est convaincu que les travaux trilatéraux de la CCE contribueront aux efforts déployés afin d'assurer le bien-être des secteurs de la population les plus pauvres et les plus vulnérables aux changements climatiques en Amérique du Nord. »

—María Luisa Albores González, titulaire du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique. Ressources

« Une coopération étroite de nos trois pays dans le domaine de l'environnement n'a jamais eu autant d'importance. Les effets des changements climatiques, qu'il s'agisse d'inondations, d'érosion côtière, de dangereuses vagues de chaleur ou de feux de forêt, constituent une réelle menace pour notre santé, notre sûreté et notre sécurité économique. Je suis heureux de voir que toutes les parties à l'ACEUM ont pris l'engagement de veiller à ce que la coopération environnementale internationale demeure une toute première priorité. Je tiens aussi à remercier les deux autres membres du Conseil de la CCE d'apporter leur soutien aux solutions dont les collectivités dirigent l'application, et de s'employer à promouvoir le développement durable compte tenu des défis que nous devons collectivement relever sur le plan environnemental. »

—The Honourable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

« Il est essentiel de faire progresser la justice et l'équité environnementales si l'on veut intervenir face à la crise climatique, tant à la maison qu'à l'étranger, et je suis fier que la CCE place la mobilisation des collectivités au centre de notre programme environnemental. La manière de trouver des solutions à long terme pour résoudre nos problèmes communs en matière d'environnement consiste à concevoir ces solutions à partir de la base. Je suis déterminé à travailler main dans la main avec les collectivités, les jeunes qui font preuve d'un incroyable esprit d'innovation et nos partenaires nord-américains afin de bâtir un avenir plus sain et plus équitable pour tous. »

—Michael S. Regan, administrateur de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de la protection de l'environnement) des États-Unis.

Transformer la vision en action

En adoptant le **Plan stratégique pour 2021 à 2025** le 26 juin 2020, le Conseil de la CCE a établi une feuille de route en vue de collaborer à l'égard d'enjeux pressants à l'échelle continentale et mondiale. Ce plan définit six domaines de coopération prioritaires et deux approches générales afin d'assurer l'exécution efficace des travaux de la CCE.

Priorités stratégiques



Tout au long de l'année 2022, les efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre des projets et activités suivants, lesquels ont permis de faire avancer l'ambitieux programme du Plan stratégique pour 2021 à 2025. Outre la mise en œuvre de ces projets et activités, le Secrétariat en a conçu de nouveaux qui portent sur des sujets tels que : la justice environnementale; l'économie circulaire; l'énergie renouvelable; l'éducation environnementale; les systèmes de prévision précoce des événements météorologiques extrêmes; la résilience des systèmes alimentaires autochtones; les engins de pêche fantômes, abandonnés, perdus ou rejetés; la foresterie durable et la consommation responsable de produits ligneux.



Projets de coopération



Réduction des déchets marins



La CCE a poursuivi son travail de mobilisation des collectivités en vue de réduire les déchets marins d'origine terrestre à l'échelle locale en sensibilisant le public à ce problème et en soulignant la capacité de chacun à contribuer à la réduction de ces déchets. Des dispositifs de capture des déchets ont été installés dans la région des Quad Cities, sur le cours supérieur du fleuve Mississippi, et des activités de mobilisation communautaire ont été organisées. Les données recueillies dans le cadre de ces activités serviront de base aux prochaines étapes au cours desquelles les collectivités détermineront les mesures à prendre pour réduire la pollution marine d'origine terrestre. Des activités similaires ont été planifiées au Canada et au Mexique et se dérouleront dans une collectivité de chaque pays en 2023.

- **Le projet a donné lieu à l'installation de dispositifs de capture des déchets et à la collecte de données à Davenport, dans l'Iowa, aux États-Unis.**
- **Il a aussi permis de tenir des activités scientifiques communautaires et des événements publics dans la région des Quad Cities (Iowa et Illinois).**

Promotion de la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord

La CCE a lancé ce projet en février 2022, et elle continue à renforcer la collaboration entre les praticiens de la conservation des pollinisateurs dans les trois pays. Des spécialistes se sont réunis en octobre 2022 pour étudier les moyens d'obtenir des dépôts de données fiables et normalisés afin d'éclairer la prise de mesures de conservation d'abeilles indigènes sur le continent. Le projet a permis de déterminer des moyens de communication permettant au public de connaître les pollinisateurs et l'importance qu'ils revêtent.

- En mai, des ateliers virtuels ont eu lieu afin de fixer des priorités concernant les inventaires et la surveillance des abeilles indigènes.
- L'élaboration d'un document de référence permettra aux praticiens de tenir des inventaires et d'effectuer une surveillance des abeilles indigènes d'Amérique du Nord.



Renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées



Lancé en décembre 2021, ce projet vise à renforcer la capacité d'adaptation des aires marines protégées (AMP) et à soutenir un réseau nord-américain de ces aires écologiquement durable et socialement inclusif. Reconnaisant le rôle de premier plan que les collectivités autochtones et locales peuvent jouer dans la gestion et la conservation des aires côtières et marines, la CCE soutient la tenue d'événements visant à promouvoir la transmission des connaissances et le renforcement des capacités au sein de ces groupes. En septembre, elle a financé la participation de dirigeants autochtones et communautaires du Canada et du Mexique au premier atelier américanochilien sur les partenariats entre les collectivités autochtones et les gouvernements afin de gérer les AMP, à savoir une activité prioritaire dans le cadre de la coopération entre les États-Unis et le Chili dans ce domaine. La CCE a également facilité la planification d'une séance d'échange de connaissances dirigée par des Autochtones lors du cinquième *International Marine Protected Areas Congress* (IMPAC5, Congrès international sur les aires marines protégées) tenu en février 2023.

- Des dirigeants autochtones et communautaires du Canada, du Mexique et des États-Unis se sont réunis pour échanger, élaborer et faire progresser des solutions permettant de soutenir la participation des collectivités autochtones à la gestion des AMP.
- Le projet a également permis de planifier une séance dirigée par des Autochtones sur leurs méthodes de conservation marine et côtière au cours de l'IMPAC5.



Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs



Lancé en novembre 2021, ce projet soutient la conservation des prairies centrales en fournissant des renseignements au sujet des dimensions humaines que revêt leur préservation, en élaborant un cadre de collaboration pour la surveillance des changements qu'elles subissent, et en favorisant des possibilités de collaboration inclusive et diversifiée. La CCE travaille de concert avec l'équipe du *Central Grasslands Roadmap* (Guide cartographique des prairies centrales) afin d'accroître l'engagement des membres des collectivités autochtones et locales issus de groupes précédemment sous-représentés ou absents dans le processus d'élaboration du guide cartographique. Des travaux visant à mieux connaître les dimensions humaines de la conservation des prairies ont donné lieu à des sondages auprès d'éleveurs, de propriétaires fonciers et de producteurs au Canada et au Mexique, et ce, en complément de travaux similaires réalisés aux États-Unis.

- Des représentants de groupes sous-représentés n'ont que tout récemment commencé à participer au processus relatif au *Central Grasslands Roadmap*, lors du *Central Grasslands Roadmap Summit* (Sommet sur le guide cartographique des prairies centrales) et d'autres événements connexes.
- Les sondages menés auprès d'éleveurs, de propriétaires fonciers et de producteurs des trois pays sont disponibles pour permettre une analyse élargie des dimensions humaines que revêt la conservation des prairies centrales.

Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières

La CCE a poursuivi ses travaux dans le cadre de ce projet lancé en novembre 2021 afin de renforcer la capacité des collectivités côtières à gérer les inondations, en mettant en œuvre des solutions qui s'appuient sur les avantages et les services écosystémiques ou qui les simulent. En mai, une série d'ateliers multidisciplinaires virtuels ont eu lieu afin de déterminer les domaines qui s'avèrent prioritaires pour les praticiens. Ces ateliers ont suscité l'établissement de différents rapports de synthèse sur la détermination des avantages connexes que peut offrir l'application de solutions fondées sur la nature (SFN), le suivi de leur efficacité et la modernisation des infrastructures existantes afin de donner suite aux SFN.

- Les praticiens spécialistes des SFN de chaque pays ont acquis des connaissances de base sur les paysages des zones côtières urbaines d'Amérique du Nord auxquels s'appliquent les SFN, ont pu en apprendre davantage sur des projets phares, et ont eu l'occasion d'échanger avec des pairs et de profiter de leur expérience.
- Des rapports de synthèse sont en cours d'élaboration afin de combler les lacunes et de surmonter les obstacles à la mise en œuvre élargie des SFN dans les villes côtières d'Amérique du Nord.



Systeme trilateral d'echange de donnees sur l'importation et l'exportation de dechets dangereux

– Maintenance, mise en oeuvre, essai et lancement du systeme d'echange de donnees au moyen d'une API entre les Etats-Unis et le Mexique qui est en voie d'elaboration



Lance en decembre 2021, ce projet donne suite au projet du Plan operationnel pour 2019 et 2020 visant a mettre a jour et a moderniser le systeme trinational Notice and Consent Electronic Data Exchange (NCEDE, Echange electronique de donnees de notification et de consentement) en ce qui concerne les donnees d'importation et d'exportation relatives aux dechets dangereux. Le cadre actuel a soutenu les efforts deployes par le Mexique et les Etats-Unis destines a garantir le fonctionnement de leurs echanges au moyen d'une interface de programmation d'applications (API), ainsi qu'a fournir une assistance et a assurer la maintenance du systeme. En août 2022, le systeme est devenu pleinement operationnel et les deux pays ont reussi a transmettre des notifications tout en continuant a surveiller le systeme pour detecter d'eventuels problemes. La CCE a egalement facilite les discussions entre les Etats-Unis et le Canada afin qu'ils mettent en place une API commune, ainsi que la poursuite des discussions trinationales visant a optimiser et a mettre a jour les catalogues de donnees couramment utilises, de meme qu'a integrer les changements reglementaires relatifs aux mouvements transfrontaliers entre les trois pays.

- Le systeme entre le Mexique et les Etats-Unis est devenu pleinement operationnel dans le secteur de la production.
- L'equipe du projet a continue a suivre de pres cette demarche afin de resoudre tout probleme eventuel.

Renforcement de la mise en œuvre et application efficace de la CITES à l'égard du bois en Amérique du Nord

Lancé en novembre 2021, ce projet vise à améliorer les capacités des trois pays à appliquer la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES) à l'égard des essences de bois. En 2022, la CCE a recueilli des informations auprès des agents chargés de l'application des lois et des fonctionnaires des trois pays afin d'examiner les similitudes et les différences entre les lois, les règlements et les processus nationaux relatifs à la mise en œuvre de la CITES à l'égard des essences de bois par ces agents, et a formulé des recommandations en vue d'élaborer un programme de formation comprenant des renseignements sur les nouveaux outils et l'évaluation des risques qui permettraient aux agents chargés de l'application des lois de déterminer plus facilement si une importation de bois risque fort d'être illégale. La CCE a également ciblé des laboratoires de la région qui possèdent des capacités judiciaires et de recherche adéquates pour identifier des produits ligneux, et a pris des mesures préliminaires pour former une alliance de laboratoires afin d'harmoniser les bases de données, d'échanger des échantillons de référence et de faciliter l'identification précise, rapide et opportune des essences de bois au moyen de preuves.

En outre, la CCE a commencé à collaborer avec des spécialistes qui participeront à différentes activités en vue d'orienter la mise en place du code source Y de la CITES et l'émission d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP), ce qui contribuera à une meilleure application de cette convention à l'échelle mondiale.

- En décembre 2022, la CCE a établi un rapport compilant les lois, les règlements et les processus nationaux pertinents pour que les agents chargés de l'application des lois en Amérique du Nord puissent procéder à la mise en œuvre de la CITES. Le rapport :
 - contient des informations provenant de 67 fonctionnaires des trois pays;
 - a contribué à fixer les objectifs et à déterminer les besoins d'une prochaine formation sur les nouveaux outils d'identification à l'intention des inspecteurs frontaliers et des fonctionnaires chargés de l'application de la CITES¹.

1. Formation tenue en avril 2023 à Ottawa.

Transition du Réseau d'écoinnovation

En 2019, la CCE a lancé le Réseau d'écoinnovation (REI) afin de favoriser la création et l'interconnexion de centres d'innovation dans des établissements universitaires nord-américains, et de fournir aux jeunes et aux collectivités des outils qui promeuvent l'entrepreneuriat, l'innovation et la conception durable dans une optique de croissance verte. En décembre 2021, la CCE a entrepris un projet de suivi afin de soutenir et de garantir le transfert adéquat des responsabilités ayant trait aux finances, aux activités et à la gouvernance du REI à ses membres, aux partenaires et l'établissement gestionnaire, l'Université de Waterloo. Ce projet de suivi a aussi pour but de renforcer les capacités opérationnelles et financières nécessaires afin que le Réseau puisse poursuivre ses activités.



Transition du Réseau d'écoinnovation



En mai 2022, la CCE et l'Université de Waterloo ont signé un protocole d'entente officialisant leur relation de longue date et leur collaboration en vue de trouver des solutions durables à des problèmes environnementaux complexes. Ainsi, en 2022, la CCE et l'Université de Waterloo ont collaboré au transfert de la gestion du Réseau d'écoinnovation à cette dernière qui l'accueillera jusqu'en décembre 2023. Ainsi, au cours du premier semestre de l'année, les membres du REI se sont réunis et ont échangé des idées afin de déterminer les besoins et les priorités, et ont pris les mesures juridiques et administratives nécessaires pour commencer à mettre en place un réseau autonome. Au cours du second semestre, ils ont établi un plan de travail afin de définir les domaines et les activités qui s'avèrent importants pour la transition officielle en 2023.

- Afin de garantir un processus de transition efficace, les membres du REI ont conclu d'importantes ententes qui leur permettront d'obtenir des résultats pertinents, et ce, grâce :
 - aux programmes et services offerts par le REI;
 - au choix d'efforts centralisés pour promouvoir le rôle des jeunes du continent et les soutenir;
 - à la stratégie et aux ententes des membres;
 - aux directives d'une stratégie concernant la durabilité et le financement.
- Parallèlement, la CCE et l'Université de Waterloo ont finalisé la documentation juridique et administrative qui s'impose afin d'appuyer la transition complète et officielle de la gouvernance du REI de la CCE à l'Université de Waterloo.



Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

En novembre 2021, la CCE a lancé un projet de quatre ans visant à accélérer l'avènement de l'économie circulaire et l'application de pratiques de gestion durable des matières afin de transformer le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord. En 2022, la CCE a entrepris trois études marquantes sur les déchets de plastique, de bioplastiques et de papier ou de carton afin d'évaluer l'état actuel des infrastructures de recyclage en Amérique du Nord, de déterminer les possibilités d'amélioration des marchés et du commerce de matières secondaires, ainsi que des obstacles à cette amélioration, mais aussi de faire valoir les méthodes de conception et les pratiques exemplaires en ce qui concerne les nouvelles technologies et les matières durables.

- **La conception des trois études est terminée, et celles-ci sont en cours. Elles devraient s'achever en 2023 et fournir des informations importantes en ce qui concerne les dernières étapes du projet, qui seront axées sur l'élaboration d'outils et de ressources, leur mise à l'essai et l'établissement de relations entre tous les intervenants concernés.**



Prévention et réduction de la perte et du gaspillage d'aliments

Poursuite de la sensibilisation, amélioration et promotion des réalisations de la CCE, et mobilisation des intervenants

En s'appuyant sur les précédents projets de la CCE relatifs à la perte et au gaspillage d'aliments et sur le matériel élaboré dans le cadre de ces projets (une trousse d'outils destinée aux éducateurs, un guide pratique destiné aux entreprises et aux organisations, des vidéos éducatives et des microsites thématiques), le Secrétariat a poursuivi ses efforts afin de sensibiliser à cette question et d'encourager l'utilisation des ressources de la CCE ainsi que la contribution des intervenants et la participation du public afin de réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord.

- La CCE a élaboré des documents complémentaires en vue de sensibiliser davantage la population à ce sujet et de promouvoir l'utilisation des outils et des ressources disponibles en ligne (une composante du projet concernant l'éducation, et une autre concernant la mesure de la perte et du gaspillage d'aliments), à savoir :
 - des vidéos pour les médias sociaux;
 - des infographies présentant une étude de cas par pays.
- Ces outils contribuent également aux efforts de sensibilisation des intervenants et à la participation de la CCE à des événements internationaux et nationaux portant sur la perte et le gaspillage d'aliments.
- La CCE a également soutenu de nombreux intervenants, dont des administrations locales, des entreprises et des établissements d'enseignement relativement à l'utilisation de ses ressources et à leurs efforts de sensibilisation.

Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

Ce projet, lancé en juillet 2022, vise à favoriser la collaboration entre les pays d'Amérique du Nord en vue d'accroître la transparence dans la chaîne d'approvisionnement (TCA) et de renforcer la capacité des gouvernements à identifier les produits qui renferment des substances chimiques suscitant des préoccupations communes (y compris les substituts « déplorables »), et à empêcher leur introduction ou leur réintroduction dans l'économie. L'information découlant de ce projet aidera aussi l'industrie à constituer des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondront favorablement aux consommateurs réclamant des produits plus sûrs et des renseignements sur leur composition chimique.

- La présentation du plan du projet a eu lieu au cours du *Chemical Dialogue* (dialogue sur les substances chimiques) tenu au Mexique dans le cadre de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (Coopération économique Asie-Pacifique), ainsi que lors du séminaire sur la salubrité et la sécurité de l'environnement organisé par l'Asociación Nacional de la Industria Química (*Association nationale de l'industrie chimique*) du Mexique.
- L'établissement d'un plan de travail permettra d'évaluer les pratiques en matière de TCA.



Réseau de collectivités pour la justice environnementale

Mis sur pied en 2022, le projet de réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE) vise à constituer un réseau de collectivités autochtones, locales, vulnérables, défavorisées ou mal desservies qui ont des préoccupations en matière de justice environnementale, et ce, afin de renforcer leurs capacités sur le plan local, et d'accroître et de diffuser leurs compétences, l'expérience qu'elles acquièrent et l'orientation qu'elles prennent relativement aux changements climatiques. Dans le cadre du Réseau, les collectivités participantes contribueront à faciliter les processus d'apprentissage et de partage des connaissances, tout particulièrement les connaissances et les pratiques traditionnelles (CET), et elles créeront une collection de ressources virtuelles afin d'accroître l'adaptation aux changements climatiques, d'en atténuer les répercussions, et de renforcer les capacités des collectivités autochtones, locales et vulnérables du Canada, du Mexique et des États-Unis. La mise en œuvre du projet a débuté en 2023.



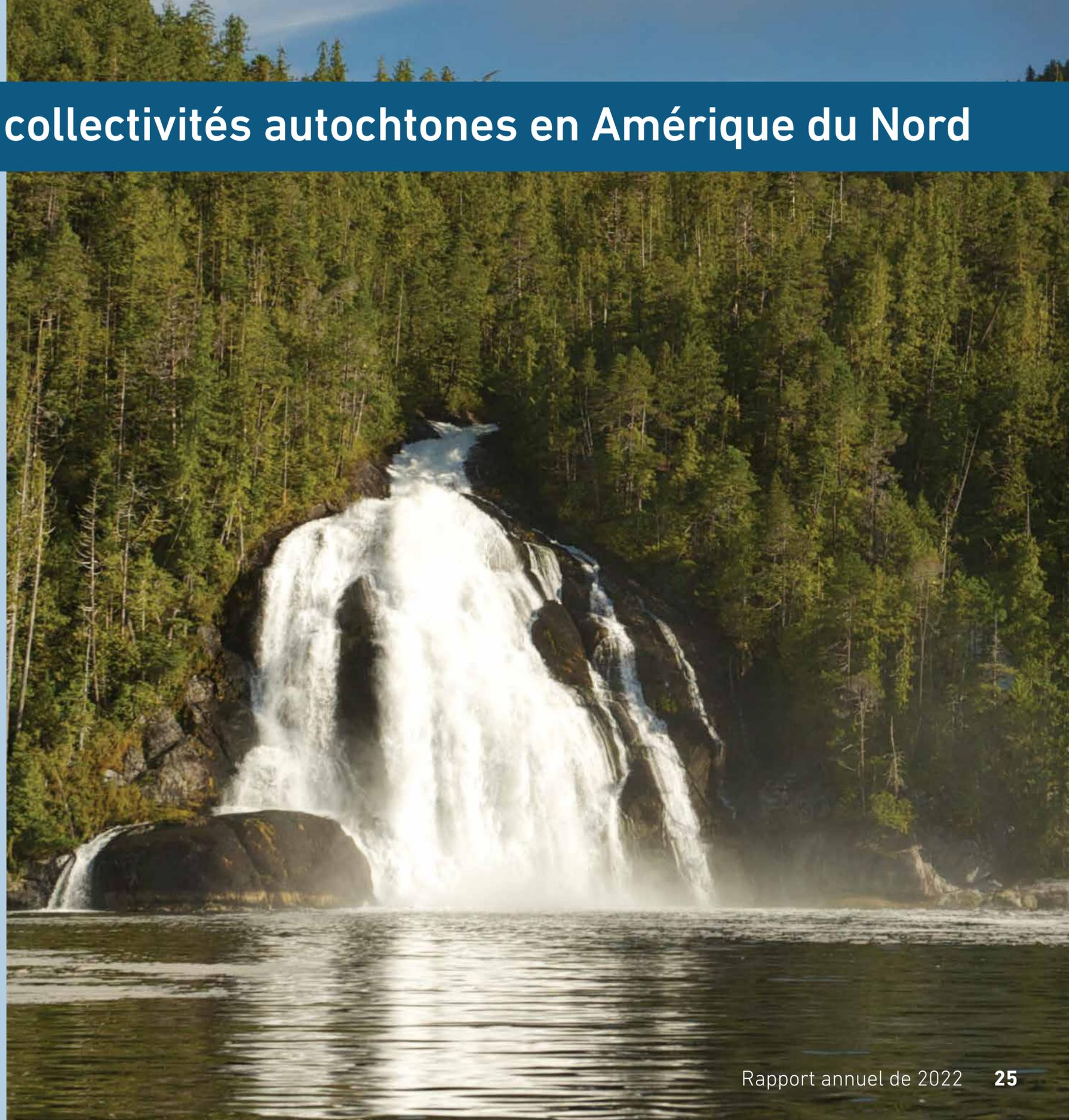


Projets soutenus par le Conseil



Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord

Lancé en mars 2022, ce projet vise à relever les méthodes de gestion de l'eau douce qu'appliquent les peuples et les collectivités autochtones d'Amérique du Nord, et à mettre les enseignements que l'on en tire à la disposition du public grâce au portail en ligne du site Web de la CCE qui sera mis en place à la fin de 2023. Dans le cadre du projet, le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) a réalisé une série d'études de cas. De plus, un dialogue complémentaire à ces études de cas portant sur l'échange de connaissances et d'expériences a eu lieu à l'automne 2022, et il est prévu de tenir en 2023 un atelier avec des spécialistes de l'eau qui sera consacré aux possibilités de tenir compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les activités de la CCE et les politiques qu'elle recommande.



Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale

En octobre 2022, la CCE a lancé ce projet pour conclure des partenariats de collaboration avec les collectivités susceptibles de subir des dommages ou des risques environnementaux disproportionnés, afin de remédier à la mauvaise qualité de l'air due aux émissions de carbone noir et de matières particulaires. Le projet va aussi consister à installer des capteurs de polluants atmosphériques à faible coût afin d'élargir l'accès du public aux informations sur la pollution atmosphérique et de l'y sensibiliser, ainsi que de transmettre ces informations aux réseaux nationaux. Une présentation du projet a eu lieu en 2022 à l'occasion de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et ce, lors d'un événement conjoint intitulé *Actions on Air Quality in North America* (Mesures visant la qualité de l'air en Amérique du Nord). Le lancement du projet a été précédé de discussions et du choix de collectivités partenaires en vue de la mise en œuvre de ses activités.



Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord

Lancé en décembre 2022, ce projet est destiné à réduire le nombre d'engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (engins de pêche fantômes) dans les eaux nord-américaines. En collaboration avec *Ocean Conservancy* et le projet intersectoriel *Global Ghost Gear Initiative* (GGGI, Projet mondial de gestion des engins de pêche fantômes), et au moyen d'ateliers de renforcement des capacités, le projet impliquera les collectivités locales dans la prévention, la réduction et la récupération des engins en élaborant des pratiques exemplaires et en acquérant des connaissances qui favoriseront une gestion responsable des engins de pêche qui sont en service et en fin de vie utile.



Transition des collectivités éloignées aux énergies renouvelables



Au cours de l'année 2022, la CCE a établi un plan de travail pour la mise en œuvre de ce projet, dans le cadre duquel elle mènera des études de cas sur les pratiques exemplaires dans toute l'Amérique du Nord à propos de la transition des collectivités à des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables qui amélioreront l'état de l'environnement, renforceront la sécurité énergétique, et promouvront l'autosuffisance des collectivités et leur appropriation des projets de production d'énergie. Ces études de cas seront intégrées à une plateforme multi-intervenants devant permettre la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable. Créée par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), il s'agira d'une plateforme mondiale de communication consacrée à la transition énergétique de ces collectivités.



L'adaptation aux changements climatiques

L'objectif de ce projet consiste à renforcer les capacités d'intervention et d'adaptation des trois pays dans la gestion des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes qui affectent la santé, la sécurité et le bien-être socioéconomique et environnemental des collectivités, et ce, en améliorant la coordination des systèmes de prévision météorologique avancée, la planification de l'adaptation et la gestion des situations d'urgence, ainsi qu'en soutenant des solutions innovantes d'adaptation aux changements climatiques fondées sur la nature. Parmi ses principaux objectifs, le projet vise à améliorer l'efficacité des procédures de communication et de collaboration entre les trois pays et sur leur territoire, afin de prévenir et de réduire les répercussions des événements extrêmes et de protéger les collectivités touchées. Les discussions trilatérales visant à définir les activités de ce projet ont débuté en septembre 2022.



Autres projets



Voici quelques autres projets qui n'ont pas encore de titre, mais dont l'élaboration a commencé au cours de l'année 2022 :

- Soutien à l'économie circulaire en Amérique du Nord.
- Conservation des écosystèmes grâce à l'éducation environnementale dans les collectivités.
- Renforcement des systèmes de prévision météorologique avancée des collectivités nord-américaines à l'égard des précipitations extrêmes.
- Résilience des systèmes alimentaires autochtones.
- Promouvoir la consommation responsable des produits forestiers





Fourniture d'outils de prise de décisions



Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

L'un des principaux objectifs du projet de Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) consiste à élargir l'accès à des données comparables provenant du registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) de chacun des trois pays au profit des décideurs politiques, des organisations non gouvernementales (ONG), de l'industrie, du milieu universitaire et du grand public. Cet objectif se concrétise par la compilation, la présentation et l'analyse des informations et des données du RRTP dans la série de rapports *À l'heure des comptes*, ainsi que sur le site Web connexe et dans sa base de données consultable. L'analyse des données sur les transferts pour élimination hors site s'est terminée en 2022 afin d'être présentée dans le rapport *À l'heure des comptes* du printemps 2023. Les autres activités menées dans le cadre du projet de RNARTP comprennent la mobilisation des intervenants lors de séances publiques pour discuter de l'accès aux données des RRTP et des préoccupations relatives à la pollution industrielle, la collaboration avec les trois programmes nationaux de RRTP sur la qualité et la comparabilité des données, et la collaboration avec le secteur et la chaîne d'approvisionnement de la construction automobile afin de lancer un « défi de prévention volontaire de la pollution ». Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse <<http://takingstock.cec.org/content/landing/fr/>>.



Lors d'une réunion publique relative au RNARTP, des représentants de la Première Nation Aamjiwnaang ont présenté leur application mobile *Pollution Reporter*.

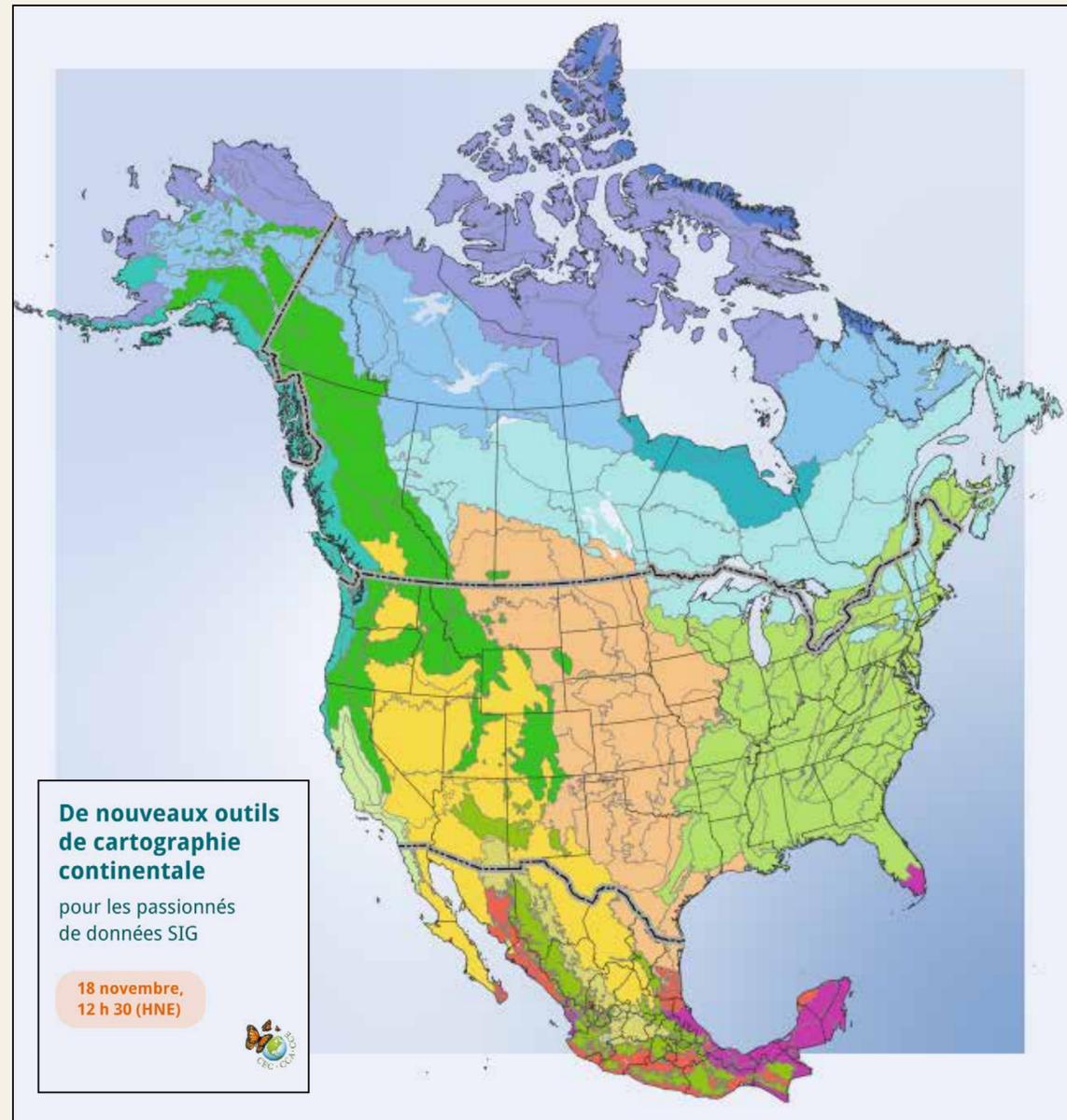
Systeme nord-americain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Le Systeme nord-americain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS) est un projet de collaboration permanente entre la CCE et les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, ainsi qu'avec leurs services cartographiques respectifs. Il vise à surveiller la couverture terrestre et ses changements au fil du temps. Cette couverture fait référence à la classification de la couverture de la surface du sol, qu'il s'agisse, entre autres, de forêts, d'infrastructures urbaines, de plans d'eau ou de terres agricoles. Cette classification permet de distinguer les caractéristiques naturelles et anthropiques de la couverture.

Au cours de l'année, les cartes du NALCMS ont été téléchargées plus de 300 fois à partir de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, et les documents du NALCMS ont été cités au moins 25 fois dans des articles scientifiques et 5 fois dans des chapitres de livres, de thèses ou de mémoires. Cette année, les travaux du NALCMS sont axés sur l'assemblage et l'harmonisation de la nouvelle version des données sur la couverture terrestre de l'Amérique du Nord, qui se basent sur des données nationales et devraient être publiées au début de l'année 2023. Pour en savoir plus sur le NALCMS, prière de consulte la page <www.cec.org/fr/systeme-nord-americaain-de-surveillance-des-changements-dans-la-couverture-terrestre/>.



Atlas environnemental de l'Amérique du Nord



L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE est une collection de couches cartographiques qui permettent de visualiser divers aspects de l'environnement, dont les régions écologiques terrestres et marines, les zones climatiques et les aires protégées des trois pays. L'Atlas compile et harmonise des données géospatiales précises de l'Amérique du Nord qui sont utilisées par les décideurs politiques, les gestionnaires fonciers, les organismes de conservation, les chercheurs scientifiques et les organisations internationales qui se vouent à la recherche, à l'analyse et à la gestion relativement à des enjeux environnementaux.

Au cours de l'année 2022, la CCE a publié trois couches cartographiques contenant des données officielles et à jour du Canada, du Mexique et des États-Unis sur les forêts, la densité de population et les frontières politiques de l'Amérique du Nord. Au cours de l'année, le site Web de l'Atlas a été visité plus de 11 000 fois. L'Atlas est consultable à l'adresse <www.cec.org/fr/atlas-environnemental-de-lamerique-du-nord/>.



COMMISSION FOR ENVIRONMENTAL COOPERATION

COMISIÓN PARA LA COOPERACIÓN AMBIENTAL

COMMISSION DE COOPERATION ENVIRONNEMENTALE

cec.org

Joint Public Advisory Committee

Comité Consultivo Público Conjunto

Comité consultatif public mixte



Andrew Rhodes
Foreign Affairs Ministry

Résultats des activités du CCPM

En 2022, dans le cadre du programme de travail concerté de la CCE, le CCPM a mené trois consultations publiques sur les façons de consolider de nouveaux projets trilatéraux sur les thèmes suivants :

1. L'accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits.
2. L'amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale.
3. Le Réseau de collectivités pour la justice environnementale (RCJE).



En 2022, le CCPM a formulé quatre avis au Conseil de la CCE qui contiennent les recommandations suivantes :

1. Prendre des mesures pour résoudre les problèmes que suscite le statut de la CCE au Mexique et assurer la protection des représentants de la CCE lorsqu'ils se trouvent dans ce pays [Avis au Conseil n° 22-01].
2. Examiner, dans le cadre de la mise en œuvre du projet proposé visant à promouvoir la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits, les défis que suscitent l'existence, la disponibilité et l'accessibilité de renseignements sur les substances chimiques contenues dans les produits, et les différentes approches visant à promouvoir une plus grande transparence dans la chaîne d'approvisionnement, notamment en s'appuyant sur les activités et les recherches en cours pour éviter les chevauchements [Avis au Conseil n° 22-02].
3. Prendre en compte, dans le cadre de la mise en œuvre du projet proposé portant sur l'amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale, les défis que présentent la capacité et la disponibilité des ressources pour les collectivités vulnérables et mal desservies, ainsi que la collecte de données, l'importance de l'éducation environnementale et le soutien des efforts existants [Avis au Conseil n° 22-03].

Cette année, lors de deux tribunes publiques, les membres du CCPM se sont entretenus avec des spécialistes et des membres du public sur les pratiques exemplaires, les possibilités et les défis en matière de coopération trilatérale. La première a eu lieu le 14 juillet à Mérida, un jour avant la session du Conseil, et elle a mis en lumière des activités d'éducation environnementale menées par des collectivités autochtones et locales de toute l'Amérique du Nord. Lors de la tribune publique de juillet, les panélistes ont souligné l'importance de consulter les aînés et d'établir des partenariats avec le secteur privé et les entités fédérales. Ils ont également insisté sur l'importance que revêt la reconnaissance sociale de la valeur des ressources naturelles dans le cadre des efforts de conservation. Les participants ont également mentionné les besoins suivants :

1. Le financement des projets, les investissements et le renforcement des capacités.
2. La reconnaissance de l'importance des projets par la société et les gouvernements.
3. La disponibilité et la collecte des données.
4. La modification des comportements afin que les humains soient davantage conscients de l'importance de l'environnement.
5. L'application des lois et règlements.
6. La participation accrue des Autochtones à la prise de décisions.
7. L'encouragement et l'invitation des jeunes à participer aux projets.

Cet événement comprenait également une table ronde intergénérationnelle qui a permis de souligner l'importance des éléments suivants :

1. La prise en compte des CET dans les politiques actuelles de lutte contre les changements climatiques.
2. Les investissements dans des programmes éducatifs de qualité pour les enfants et les adolescents.
3. Le fait de reconnaître que les catastrophes n'ont pas les mêmes répercussions sur tout le monde.
4. L'échange de connaissances entre les différents secteurs et leur mise en pratique.
5. Le soutien des ONG locales en leur offrant du financement.
6. La formulation de politiques qui priorisent les projets destinés à réduire les risques (naturels).
7. L'amélioration de la collecte de données relatives aux pertes naturelles imputables à des catastrophes.

En décembre 2022, le CCPM a organisé une tribune publique sur le rôle des ports dans la lutte contre les changements climatiques, intitulée *Mettre le cap sur la décarbonisation de l'industrie*. Cette tribune, tenue en mode hybride, a servi de plateforme pour rassembler des intervenants de tous les secteurs afin de discuter de ce rôle des ports et identifier les éléments qui pourraient accélérer la décarbonisation de l'économie nord-américaine. Des représentants de l'industrie, d'ONG, des gouvernements et du milieu universitaire ont rejoint la tribune pour discuter des ports et des couloirs de navigation verts, des dimensions des activités portuaires en matière de justice sociale et environnementale, et de leur transition à la décarbonisation de l'industrie.

Au total, 518 participants ont assisté à l'événement en personne et en ligne.



La deuxième tribune publique, qui s'est tenue le 1^{er} décembre à Halifax, portait principalement sur les différents rôles des ports maritimes dans l'atténuation des changements climatiques. Trois recommandations clés ont été incluses dans l'avis du CCPM pour la réunion de Halifax :

1. Créer une initiative permanente de la CCE sur les ports et les changements climatiques
2. Créer un plan d'action nord-américain sur les océans et le climat
3. Accord nord-américain sur l'utilisation de carburants à faible et à zéro émission

Les principales conclusions des quatre groupes de discussion peuvent être consultées à l'adresse <www.cec.org/files/documents/compte_rendus_discussion/jpac-summary-record-22-02-fr.pdf>.



Le CCPM a également organisé un atelier avec des participants autochtones et des jeunes qui s'est déroulé du 29 avril au 1^{er} mai à Tlalmanalco, au Mexique, et qui a servi de précurseur à la tribune publique de juillet à Mérida. L'atelier avait trois objectifs fondamentaux :

1. Déterminer des valeurs communes pour guider les travaux dans les trois pays à l'égard de l'environnement.
2. Discuter des thèmes clés à aborder lors de la session du Conseil de la CCE tenue en 2022 à Mérida, et promouvoir la participation du public avant la tenue de cette session.
3. Réfléchir aux expériences liées à la production durable, à l'économie circulaire, aux CET et à la participation des collectivités, et aborder les questions de justice environnementale.

En collaboration avec le *Centro para la Sustentabilidad Incalli Ixcahuicopa* (Centli, Centre pour la durabilité Incalli Ixcahuicopa), la CCE a organisé un atelier qui a réuni le directeur de l'*Unidad Coordinadora de Asuntos Internacionales* (Unité de coordination des affaires internationales) du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), le représentant suppléant du Mexique au Conseil de la CCE, des membres du *Centro de Capacitación para el Desarrollo Sustentable* (Cecadesu, Centre de formation sur le développement durable), des membres du Secrétariat de la CCE, des représentants du Groupe de spécialistes des CET et des membres du CCPM.

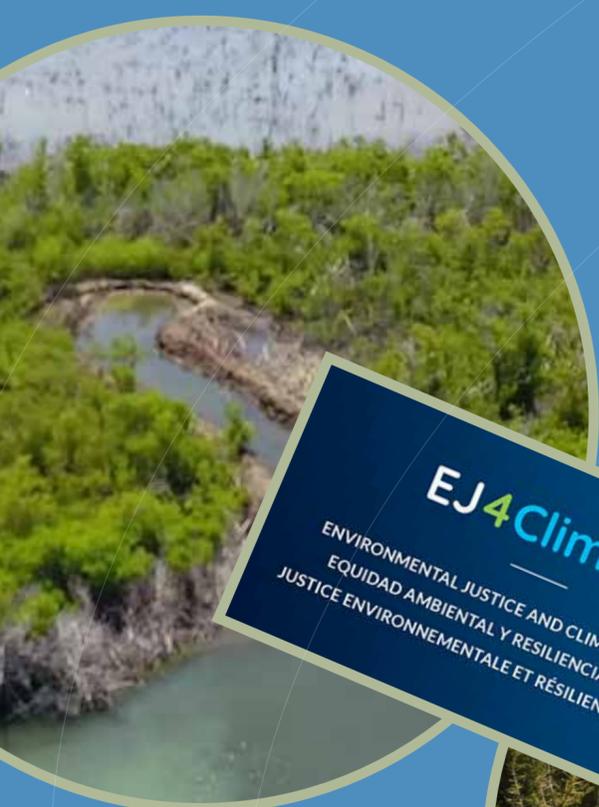
Des représentants de 15 organisations provenant de 10 États mexicains y ont participé, ainsi que des représentants de l'*Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM, Université nationale autonome de Mexico), du *Tecnológico Universitario de Valle de Chalco* (Centre technologique universitaire de Valle de Chalco) et de l'*Universidad Autónoma Metropolitana* (UAM, Université autonome métropolitaine), y compris son doyen.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/comite-consultatif-public-mixte/.





Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire



EJ4Climate
ENVIRONMENTAL JUSTICE AND CLIMATE RESILIENCE
EQUIDAD AMBIENTAL Y RESILIENCIA CLIMÁTICA
JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIANCE CLIMATIQUE



Connaissances écologiques traditionnelles

Le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) formule des conseils visant la prise en compte des CET et des points de vue autochtones dans les travaux et les recommandations politiques de la CCE.

Lors de la session du Conseil et de la tribune publique du CCPM tenues à Mérida, en 2022, les trois pays ont approuvé un nouveau projet, dirigé par le GSCET, qui vise à faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire en améliorant notre compréhension des pratiques et des CET ayant trait aux systèmes alimentaires.

Le GSCET a également travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat afin de poursuivre la mise en œuvre du projet intitulé *Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord*. Le 22 novembre 2022, il a organisé une discussion en ligne sur les connaissances ayant pour thème L'application des connaissances autochtones en gestion de l'eau : Modèles de pratiques exemplaires, qui a porté sur des cas, à l'échelle de l'Amérique du Nord, démontrant l'importance de l'utilisation et de l'application des connaissances, des outils, des approches et des méthodes autochtones pour gérer l'eau douce.

La discussion sur les connaissances a permis de mettre en commun des expériences en matière de gestion de l'eau en recourant aux connaissances traditionnelles.

- **La discussion en ligne était animée par le GSCET et 273 personnes y ont participé.**
- **Les personnes qui ont répondu au sondage ont été invitées à indiquer les raisons qui les ont incitées à participer à cette discussion en ligne. Un grand nombre d'entre elles (75,8 %) ont mentionné qu'elles souhaitaient en savoir davantage sur les CET.**

Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse <www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/groupe-de-specialistes-sur-les-connaissances-ecologiques-traditionnelles/>.

Soutien à la participation des jeunes

Le 15 février 2022, la CCE a lancé la sixième édition du Défi innovation jeunesse sur le thème *L'innovation pour la reconstruction après la pandémie grâce à des solutions inclusives qui renforcent la résilience et la viabilité des collectivités*. Il a donné lieu à la présentation d'une centaine de solutions, et le Conseil a sélectionné trois gagnants, un par pays, dont les solutions portaient sur les thèmes suivants : l'introduction du concept d'économie circulaire dans l'agro-industrie comme solution de rechange à la gestion traditionnelle des déchets; une solution innovante visant à établir des liens entre l'industrie de la pêche et celle de l'agriculture; et un projet sous forme d'un atelier de couture communautaire qui offre des options peu coûteuses et efficaces sur le plan énergétique, et permet de réduire le gaspillage auquel donne lieu la rapidité de la production en série dans le domaine de la mode. Les gagnants du Défi innovation jeunesse de 2022 ont présenté leurs solutions lors de la session publique du Conseil.



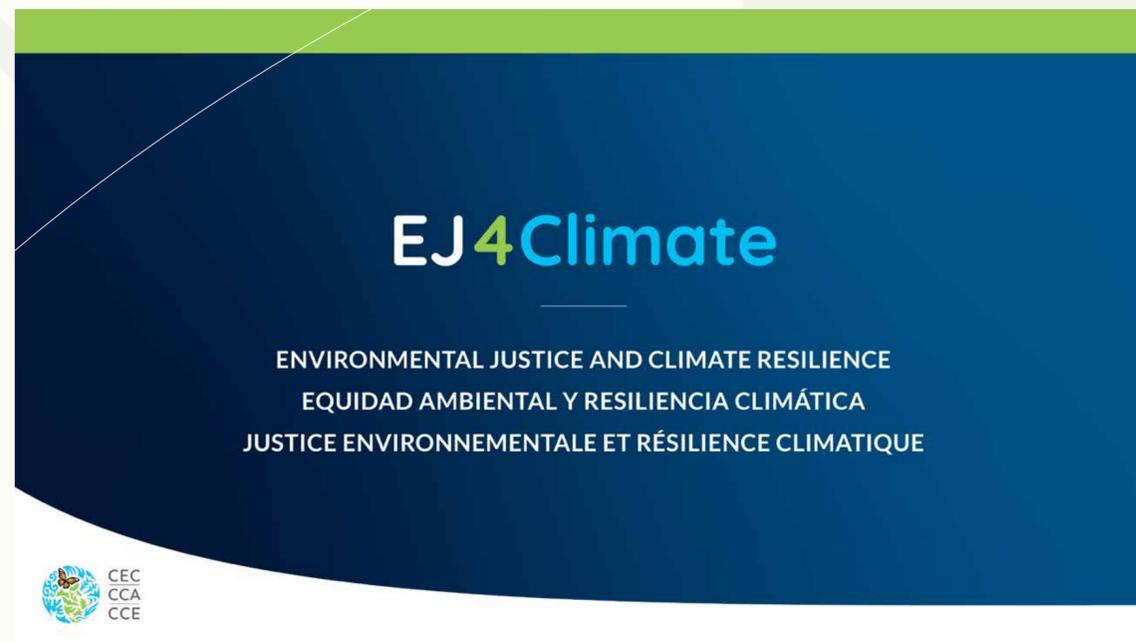
De plus, La CCE a invité neuf jeunes, trois par pays, à participer à la session du Conseil. Ces jeunes participants, ainsi que les gagnants du Défi innovation jeunesse de 2020, 2021 et 2022, ont pris part à un événement de réseautage, ont examiné le *Plan stratégique pour 2021 à 2025* de la CCE, et ont formulé des recommandations et des idées afin que les jeunes soient visés par le mandat de la CCE, et ce, en accordant une attention particulière à l'approche stratégique générale voulant que la mobilisation des intervenants et du public soit diversifiée et inclusive. Ces recommandations serviront de base aux futurs efforts destinés à renforcer la mobilisation des jeunes au sein de la CCE.

Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) est un programme de subventions de la CCE qui mobilise et soutient les collectivités locales et autochtones. En 2022, dix projets environnementaux destinés à soutenir le rétablissement des collectivités après la pandémie de COVID-19 ont bénéficié de subventions de la CCE. Chaque projet avait trait à la promotion de partenariats et comprenait la participation active de la collectivité, un plan de mise en œuvre efficace et des objectifs mesurables à atteindre au cours du cycle du projet (12 à 24 mois). Le lancement du prochain appel de propositions du PNAACE est prévu pour la fin de 2023. Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.cec.org/fr/subventions/partenariat-nord-americaain-pour-laction-communautaire-en-environnement/.



Programme de subventions EJ4Climate : justice environnementale et résilience climatique



En septembre 2021, la CCE a lancé EJ4Climate, un programme de subventions de 2 M\$ US destiné à soutenir les collectivités mal desservies, vulnérables et autochtones d'Amérique du Nord en vue de les aider à se préparer à faire face aux répercussions des changements climatiques. Le programme a donné lieu à des propositions de projet qui soutiennent la résilience des collectivités face aux changements climatiques, offrent des avantages tangibles et équitables aux collectivités locales en s'attaquant ou en s'adaptant aux répercussions de ces changements, prennent en compte les connaissances des collectivités locales et les appliquent dans le cadre de mesures ou de solutions innovantes, mais établissent aussi des partenariats qui répondent aux défis que doivent relever les collectivités. En mars 2022, 15 projets communautaires entrepris en Amérique du Nord ont reçu des subventions de la CCE.

En septembre 2022, la CCE a lancé un deuxième cycle de financement de projets portant sur l'éducation environnementale communautaire dans le but de favoriser la justice environnementale et la résilience des collectivités face aux répercussions climatiques. Au début de 2023, la CCE a annoncé les bénéficiaires des subventions et le début de la mise en œuvre des projets. Des renseignements supplémentaires sont consultables à l'adresse <www.cec.org/fr/subventions/ej4climate/>.

Processus relatif aux communications sur les questions d'application



En quoi consiste le processus relatif aux communications sur les questions d'application?

Le processus relatif aux communications sur les questions d'application (processus SEM, selon son acronyme anglais) a été établi en vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE, et il est désormais régi par les articles 24.27 et 24.28 de l'ACEUM pour toutes les communications reçues après le 1er juillet 2020. Le processus SEM permet à toute personne qui réside ou à toute entité qui est établie en Amérique du Nord de présenter une communication lui permettant d'alléguer l'omission, par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement. Une telle communication peut conduire à une enquête indépendante menée par le Secrétariat de la CCE afin d'établir les faits, et mener à la publication d'un dossier factuel examinant les questions soulevées.

De 1994 jusqu'à la fin de l'année 2022, le Secrétariat a reçu 107 communications au total : 33 visant le Canada, 58 le Mexique et 14 les États-Unis, et 2 visant à la fois le Canada et les États-Unis. Jusqu'à maintenant, le Secrétariat a publié 24 dossiers factuels.

Processus relatif aux communications sur les questions d'application



En 2022, la CCE a reçu trois nouvelles communications et a poursuivi le traitement de six autres. Dans trois cas, le Secrétariat a déterminé que la communication satisfaisait aux critères du paragraphe 24.27(2) de l'ACEUM et a demandé une réponse de la part du gouvernement visé, conformément au paragraphe 24.27(3). Le Secrétariat a rendu une décision concernant la communication *Pollution à Playa Hermosa* après avoir examiné la réponse du Mexique. Il a en outre informé le Conseil que les communications *Marsouin du golfe de Californie* et *Baleine noire de l'Atlantique Nord* justifiaient la constitution de dossiers factuels, et qu'il avait terminé de constituer les dossiers factuels provisoires relatifs aux communications *Metrobús Reforma* et *Projet City Park*. À la fin de 2022, le Secrétariat attendait toujours une décision du Conseil sur la constitution d'un dossier factuel relativement aux communications *Fracturation hydraulique dans l'État de Nuevo León* et *Tortue caouanne*.

Les trois nouvelles communications portent sur les questions suivantes : l'omission alléguée du Mexique d'assurer l'application efficace de ses lois environnementales en ne protégeant pas l'écosystème côtier de Playa Hermosa, à Ensenada, en Basse-Californie; l'omission alléguée du Mexique d'assurer l'application efficace de ses lois environnementales en omettant d'évaluer les répercussions environnementales du projet Tren Maya, dans l'État de Quintana Roo; l'omission alléguée du Mexique d'assurer l'application efficace de ses lois environnementales en n'appliquant pas les normes de qualité de l'eau et en ne veillant pas à ce que la quantité de polluants ne dépasse pas les limites légales dans le bassin du barrage de Madín, près de Mexico.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse <www.cec.org/fr/communications/>.





Relations externes et partenariats

Cette année, la CCE a collaboré avec des particuliers et des organisations afin de soutenir sa mission, de communiquer ses priorités stratégiques et d'accroître la visibilité de ses travaux. Ces efforts comprenaient des campagnes de sensibilisation, des événements organisés conjointement, des efforts de collaboration et des partenariats. En travaillant de concert, la CCE et ses partenaires ont pu déployer des efforts à long terme, communiquer leurs réussites et s'aider mutuellement à joindre de nouveaux publics. Ces efforts ont permis de mieux faire connaître le rôle unique que joue la CCE, ses travaux et leur incidence positive, et l'ont amenée à participer à des discussions et à des tribunes internationales qui ont fait valoir son rôle à titre de rassembleuse et d'animatrice.

La mobilisation des intervenants et les efforts de sensibilisation déployés cette année ont permis d'élargir le réseau d'intervenants (des particuliers, des universités, les gouvernements, les organisations internationales, les médias, les ONG, le secteur privé et les étudiants). Les événements publics de 2022 ont connu une participation accrue d'intervenants provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le nombre de personnes intéressées s'identifiant comme jeunes et autochtones a également augmenté.



Principaux engagements pris en 2022

Tout au long du mois de mars, la CCE a organisé, en collaboration avec la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo, la deuxième édition de sa série d'ateliers sur l'entrepreneuriat vert, qui invitait les entrepreneurs à tirer parti des connaissances d'un groupe multidisciplinaire de chercheurs, d'entrepreneurs et de jeunes afin de faire progresser le développement durable grâce à l'entrepreneuriat. Au total, 1 477 participants, représentant 85 pays en dehors du Canada, du Mexique et des États-Unis, se sont inscrits à ces ateliers.

En mai 2022, la CCE a signé un protocole d'entente avec la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo afin d'officialiser leur relation de longue date et leur collaboration en vue de trouver des solutions durables à des problèmes environnementaux complexes. Ce protocole d'entente fait état de la nécessité de partager les avantages mutuels qui pourraient découler de la coordination de leurs activités afin d'assurer l'autofinancement du Réseau d'écoinnovation.

Du 27 juillet au 7 août, la CCE a organisé la sixième édition du Blitz international de suivi du monarque, qui invitait la population de toute l'Amérique du Nord à chercher des plants d'asclépiades et à les examiner afin d'y trouver des œufs, des chenilles, des chrysalides et des papillons. Cette année, l'événement a suscité l'enthousiasme des participants, dont le nombre a dépassé celui des années précédentes avec un nouveau record de plus de 2 600 participants provenant de 75 États, provinces et territoires d'Amérique du Nord. Ce soutien a donné lieu à près de 6 000 observations. Le Blitz international de suivi du monarque donne lieu à un partenariat de sept organisations nord-américaines.

Le 7 septembre 2022, la CCE, le *World Resources Institute* (Institut des ressources mondiales) et le Bureau de liaison du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en Amérique du Nord ont organisé conjointement une séance de discussions avec des spécialistes et des représentants des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis pour célébrer la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus qui avait pour thème *L'air que nous partageons*. Cet événement a permis de présenter les progrès réalisés dans le cadre des efforts collectifs visant à réduire la pollution atmosphérique en Amérique du Nord, et de souligner la nécessité de continuer à réunir des spécialistes, des décideurs politiques et des intervenants pour parler des moyens de renforcer la collaboration et de combler les lacunes relativement à la pollution atmosphérique en Amérique du Nord et ailleurs.

Le 29 septembre 2022, la CCE et le Bureau de liaison de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Amérique du Nord ont organisé une discussion sur Twitter pour célébrer la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture. Cette discussion a donné au public, à des intervenants dans ce domaine, à des spécialistes et à des représentants de collectivités engagées l'occasion de se pencher sur la manière dont nous produisons, manipulons et consommons notre nourriture. Les participants ont fait part de mesures et de solutions visant à prévenir et à réduire la perte et le gaspillage d'aliments. Cet effort a assuré une visibilité auprès de 3,41 millions de personnes en ligne et a donné lieu à 641 gazouillis et partages.

Le 9 novembre 2022, la CCE a participé à la 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) et a organisé un événement, intitulé *Le Canada, le Mexique et les États-Unis œuvrent ensemble pour des solutions d'adaptation aux changements climatiques en Amérique du Nord*, afin de fournir des renseignements essentiels aux délégués, aux représentants des collectivités autochtones et à d'autres pays, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation régionaux, collaboratifs et fondés sur des données scientifiques.

Du 7 au 19 décembre, la CCE a participé à la 15^e Conférence des Parties (COP 15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations Unies et a pris part à plusieurs événements. Elle a ainsi pu présenter ses travaux sur la perte et le gaspillage d'aliments, soutenir la participation des jeunes en augmentant la visibilité des gagnants du Défi innovation jeunesse, et discuter avec les organismes partenaires à l'occasion d'une réunion à huis clos sur la communication et la mobilisation des intervenants.

Activités de communication de la CCE

La CCE a fait de grands progrès en vue d'atteindre ses objectifs de communication et de visibilité tout au long de l'année 2022. Grâce à la reprise des événements en personne, notamment la session du Conseil de juillet et la tribune publique du CCPM à Mérida, l'événement à l'occasion de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus de septembre à Washington, et les événements qu'elle a organisés ou auxquels elle a participé dans le cadre de la COP sur le climat et la biodiversité en Égypte (en novembre) et à Montréal (en décembre), la CCE a pu mettre de l'avant son rôle et son expérience à titre d'organisation internationale clé et de tribune en matière de leadership environnemental coopératif.

Cette résurgence s'est accompagnée d'une couverture sans précédent pour la CCE de la part des médias traditionnels : elle a triplé par rapport à 2021 et augmenté de **739 %** par rapport à 2020. Le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux de la CCE a également augmenté, s'élevant à **48 500** à la fin de l'année 2022 sur l'ensemble de ses canaux. Heureusement, cette croissance ne s'est pas faite au détriment de la participation du public. Le taux de lecture du bulletin d'information de la CCE a en effet lui aussi augmenté, s'élevant à celui non négligeable de **34,1 %**. Cette visibilité accrue a renforcé le succès des campagnes clés de la CCE, comme celles menées dans le cadre des programmes de subventions EJ4Climate et PNAACE, du Blitz international de suivi du monarque et du Défi innovation jeunesse. En retour, la réussite de ces campagnes et activités de communication et de sensibilisation a permis à la CCE de continuer à renforcer sa réussite, sa visibilité, et sa reconnaissance à titre d'intervenante d'importance sur les plans continental et mondial.

Évaluation du rendement et état d'avancement des travaux

Les activités s'inscrivant dans le cadre de planification et d'évaluation du rendement de la CCE permettent de renforcer efficacement la gouvernance environnementale. L'évaluation des travaux de la CCE doit tenir compte des différents avantages qu'offre la priorité qu'elle accorde à la participation du public et à la mobilisation des intervenants. Afin de tenir compte de ces éléments, en 2022, elle a peaufiné ses méthodes d'évaluation du rendement et de définition de la façon dont les projets et les activités contribuent à la réalisation des priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025, et ce, grâce à l'établissement d'indicateurs de rendement opérationnels et stratégiques pour tous les projets et toutes les activités en général. La CCE a également amélioré ses méthodes de collecte de données, notamment au moyen d'évaluations fondées sur les utilisateurs, qui permettent de tenir compte d'une grande diversité d'opinions, et contribuent à apporter des améliorations et des changements positifs aux pratiques existantes.

En 2022, la CCE a également entrepris une évaluation des répercussions à long terme de son Défi innovation jeunesse, du programme de subventions PNAACE et de son ancien projet de réseau d'observateurs locaux de l'environnement (LEO). Ces résultats seront pris en compte dans la planification et la conception des travaux qu'entreprendra la CCE.

Au cours de l'année 2022, la CCE a également publié son Plan opérationnel pour 2022, qui détaille ses activités pour l'année ainsi que les budgets associés (consultable à l'adresse <http://www.cec.org/files/documents/plans_operationnels/operational-plan_2022.pdf>), ainsi que son Rapport annuel de 2021 (consultable à l'adresse <http://www.cec.org/files/documents/rapports_annuels/2021-annual-report-fr.pdf>).

Dépenses en 2022

TRAVAUX ACCOMPLIS

Projets de coopération	1 005 003
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) et programme EJ4Climate	2 191 652
Communications sur les questions d'application	320 479
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	150 557
Plateformes interactives de la CCE	70 800

TOTAL, TRAVAUX ACCOMPLIS 3 738 490

SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE

Soutien au Conseil	332 734
Soutien au CCPM	340 387
Soutien au Groupe de spécialistes des CET	32 807
Communications et sensibilisation	371 234
Participation des intervenants et constitution de partenariats	267 998
Maintenance de l'infrastructure des systèmes d'information	88 211
Planification stratégique et opérationnelle	73 397

TOTAL, SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE 1 506 768

ADMINISTRATION ET GESTION

Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	3 657 133
Charges d'exploitation	950 565
Soutien administratif externe	328 305
Réinstallation, orientation et recrutement	222 227
Bureau du directeur exécutif	60 062

TOTAL, ADMINISTRATION ET GESTION 5 218 292

DÉPENSES TOTALES 10 463 550

Selon les états financiers 10 463 550

Moins les gains de change (1 356 109)

Dépenses 9 107 441

(Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens)



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE